



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 19 janvier 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Philippe de GUIBERT
Philippe MAUBERT
Michel BADAIRE

I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- AVAP Illiers-Combray (29)
- Révision allégée no1 du PLU de Saint-Branches (37)
- Élaboration du PLU de Broué (28)

II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Autorisation environnementale centrale d'enrobage Tremblay les Villages. (28)

V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

VI. Délégations

L'actualisation de la décision portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable pour tenir compte de la prise de fonction de François Lefort, membre permanent suppléant de la MRAe, est approuvée.

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE